

CETOL BL HYDRATOL

Glacis d'imprégnation décoratif pour le revêtement des éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle à l'extérieur



Ce glacis diluable à l'eau, formant un film protecteur minimal, est très facile à mettre en œuvre et pénètre bien dans le bois. Le produit est peu odorant et forme une surface mate, hautement perméable à la vapeur d'eau, qui ne craquèle pas et qui est facile d'entretien.

Principales caractéristiques

- Surface mate, à la fois moderne et naturelle
- Protection fiable contre les intempéries
- Grande sécurité – Pas d'écaillage
- Possibilité d'appliquer jusqu'à trois couches par jour
- Film protecteur renforcé contre la prolifération d'algues et de champignons
- Peu odorant et écologique
- Structure à pores ouverts (ouvert à la diffusion)
- Peut être mélangé dans n'importe quelle proportion avec Cetol BL Silvershine

Utilisation

Produit faisant office de couche de fond, de couche intermédiaire et de couche de finition pour la protection et l'aménagement du bois et des éléments en bois à l'extérieur. Sur les éléments de construction en bois ne possédant pas de stabilité formelle et dimensionnelle (par exemple: planchéiages, coffrages en bois, bois de jardin sans contact avec la terre, mais aussi sols de terrasses et de balcons sans contact avec la terre), la mise en œuvre se fait par l'application de plusieurs couches.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Densité	env. 1,00 kg/l
Composition	Résine alkyde, dispersion de copolymère d'acrylate, pigments teintés organiques et inorganiques, eau, glycol, éther de glycol, additifs, 1,2-Benzothiazol-3(2H)-one, mélange de 5-Chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-Methyl-2H-isothiazol-3-one (dans une proportion de 3:1) et butylcarbamate d'iodo-3 propynyl-2.
Brillance	Mat, env. 10 GU/60°
Teintes	Toutes les teintes sont mélangées avec les pâtes de nuance AcoMix par le biais du système de nuance Color-Mix de Sikkens. Toutes les teintes de glacis peuvent être mélangées entre elles. L'impression visuelle d'une teinte de glacis varie d'un support à un autre. Il est par conséquent recommandé de toujours procéder à un essai préalable sur le bois à traiter.
Conditions d'application	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température doit être maintenue entre +5°C et 30°C, et l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 85%.
Mise en œuvre	Au pinceau (application manuelle ou mécanique), par application sous vide ou par pulvérisation
Dilution	Appliquer non dilué, si nécessaire diluer avec un peu d'eau.
Consommation*	Env. 20 – 25 m ² /l pour une application au pinceau (manuelle ou avec une machine à enduire), et jusqu'à env. 12 m ² /l pour une application sous vide (par exemple avec l'appareil Vacumat®). * Selon le procédé d'application, le type de bois et son pouvoir d'absorption (procéder à des essais pour déterminer les valeurs précises)
Temps de séchage (à 23°C et 50% d'humidité relative de l'air)	Hors poussière: après env. 60 minutes. Sec au toucher: après env. 2 – 4 heures. Recouvrable: après env. 4 – 6 heures (après env. 1 heure sur du bois non traité). En présence de bois à forte teneur en composants tanniques ou d'autres conditions climatiques, il faut se baser sur des temps de séchage différents.
Marquage de danger	Les données relevant de la sécurité, ainsi que l'éventuel marquage de danger à respecter sur le produit, sont indiqués sur l'étiquette et dans la fiche de données de sécurité en vigueur. Veuillez également observer les données relevant de la sécurité et les consignes permettant une manipulation en toute sécurité du produit indiquées sur l'étiquette.
Informations importantes	Les traitements ultérieurs et l'enlèvement des couches de peinture (par ponçage, brûlage, etc.) peuvent entraîner la formation de poussières et/ou de fumées dangereuses. Procéder dans la mesure du possible à un lissage des surfaces / un ponçage humide. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, porter un équipement de protection (respiratoire) approprié.
Nettoyage des outils	Immédiatement après usage avec de l'eau, éventuellement en ajoutant un peu de produit vaisselle vendu dans le commerce.
Emballage	Base TU: bidons de 1 l, 2,5 l et 10 l
Stockage	La stabilité minimum au stockage est de 2 ans. Bien refermer les bidons ouverts! Stocker au frais mais à l'abri du gel.

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE

Règles de base

Tous les revêtements, ainsi que les travaux préalables nécessaires, doivent être définis en fonction du bâtiment; cela signifie qu'ils doivent être adaptés à son état et aux exigences auxquelles il est confronté. Avant installation et pose de vitrage, il faut appliquer au moins une couche de fond et une couche intermédiaire de tous les côtés. Les surfaces praticables étant soumises à de fortes sollicitations mécaniques, il faut par conséquent prévoir pour ces cas d'application des intervalles d'entretien et de réparation plus courts. Pour les types de bois à forte teneur en composants tanniques, tels que par exemple le chêne, le merbau, l'afzelia ou le framiré, des décolorations du revêtement peuvent apparaître. Lorsque ce produit est utilisé, l'humidité du bois ne doit pas être supérieure à 15%. Observer la fiche technique du BFS n° 18 «Revêtements sur le bois et les matériaux dérivés du bois à l'extérieur»!

Remarques

Les matériaux de revêtement correspondent aujourd'hui à un niveau élevé de la technique. Leur durabilité dépend de nombreux facteurs. En particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique, ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support, ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre, doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne durabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer à ce sujet les fiches techniques du BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe und Sachwertschutz e.V. Les matériaux dérivés du bois de classe d'utilisation 3 (zones extérieures, selon la norme EN 1995-1-1) sont les seules qualités de bois recommandées pour la réalisation de façades en bois destinées à une utilisation en extérieur. Ces matériaux dérivés du bois sont décrits et classifiés dans la norme EN 13986. Les exigences stipulées dans cette norme pour une utilisation en extérieur des matériaux dérivés du bois ne comprennent toutefois pas l'aptitude de ces matériaux pour un revêtement donné. Il est déconseillé d'appliquer un revêtement lorsqu'aucune expérience n'a été faite avec celui-ci dans des conditions similaires (type de matériau, construction, influence climatique). La durabilité du revêtement prévu dépend en grande partie du type et de la qualité du matériau dérivé du bois. Lorsque le matériau des panneaux et la construction sont inadaptés, il est impossible de prévoir un revêtement de protection sur les panneaux dérivés du bois surtout si ceux-ci sont directement soumis aux intempéries. Ceci s'applique également pour les éléments de construction extérieurs indirectement soumis aux intempéries, lorsque l'effet de l'humidité est important (par exemple, dessous de toits). Lorsque l'humidité pénètre et ressort, des taches peuvent apparaître à la surface du revêtement, ainsi que des fissures au niveau de la couche de finition sur les matériaux dérivés du bois. La condition préalable pour un revêtement sans défauts est d'obtenir des couches de finition sans fissures et qui resteront sans fissures. Les matériaux dérivés du bois peuvent être jugés d'après la durabilité naturelle du type de bois utilisé et, dans certains cas, par la taille et le nombre de fissures de déroulage, de nœuds et de trous provenant des nœuds. En règle générale, les matériaux dérivés du bois en feuille de contreplaqué de pin sylvestre (en particulier le pin maritime), de bouleau ou de hêtre sont, en raison de leur faible durabilité à l'extérieur, totalement inadaptés comme supports de revêtement. L'absence de revêtement de tous les côtés, ainsi que l'absence de protection particulière sur les arêtes de coupe (vitrification, par exemple), peuvent entraîner des dommages prématurés.

Préparation du support

Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et exempt de substances pouvant dégrader l'adhérence, telles que par exemple de la graisse, de la cire ou des produits de polissage. Il faut également contrôler l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs (poncer, en particulier, les surfaces en bois grisâtres et abîmées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable). Un ponçage intermédiaire doit être effectué entre chaque couche appliquée. Remarque: observer la fiche technique du BFS n° 20! Pour une durabilité optimale, poncer (avec une granulométrie de 80) les surfaces de bois de résineux lisses dans le sens des fibres du bois, les nettoyer méticuleusement et

éliminer les composants tanniques qui transpercent le revêtement, telles que les résines, par exemple. Les arêtes vives doivent être arrondies.

Entretien et réparation

En règle générale, les mesures d'entretien dépendent de la situation de l'installation, de l'aspect conforme aux dispositions de la surface recouverte, de l'exposition et de l'utilisation de l'élément de construction revêtu. Mais, dans tous les cas, il est recommandé de procéder chaque année à un contrôle visuel des éléments de construction pour évaluer la situation. Idéalement, ce contrôle visuel est précédé d'un nettoyage des surfaces. Les petites surfaces, en particulier les éléments de construction peints, peuvent être nettoyées avec de l'eau propre additionnée d'un peu de détergent neutre (par exemple, produit vaisselle courant du commerce) et une éponge douce. Pour d'autres surfaces, une simple élimination des salissures avec un balai doux peut s'avérer plus judicieuse. Pour les surfaces les plus grandes, il est possible, dans certaines conditions, d'effectuer un nettoyage au jet d'eau. Quel que soit le procédé de nettoyage retenu, il faut naturellement s'assurer que la surface ne soit pas endommagée et que l'eau ne pénètre pas dans l'élément de construction, empêchant ainsi ce dernier de sécher. Idéalement, le processus de nettoyage permet également de débarrasser la surface de toutes les attaques microbiennes indésirables. Après séchage, les surfaces nettoyées peuvent faire l'objet d'une inspection visuelle pour vérifier qu'elles ne présentent pas de dommages dus à la grêle, de fissures, d'ouvertures des assemblages et des onglets en bois ou d'autres dommages mécaniques. Par ailleurs, la bonne fonctionnalité des ferrures, des moyens de fixation (vis, clous, agrafes), des systèmes de couverture des éléments de construction, des matériaux d'étanchéité et des profils d'étanchéité doit également être contrôlée. En fonction du diagnostic effectué sur chaque surface, les travaux de réparation nécessaires peuvent ensuite être réalisés. De base, les zones endommagées dans le revêtement, comme par exemple les dommages dus à la grêle, doivent être réparées rapidement après leur apparition.

VARIANTES DE REVÊTEMENTS

Première couche Éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle ou avec stabilité formelle et dimensionnelle limitée	Préparation du support Poncer (arrondir les bords), nettoyer minutieusement le support en bois. Appliquer une couche d'imprégnation avec Cetol BL Aktiva BP* ou Cetol Aktiva BP* Couche de fond Avec Cetol BL Hydratol (Couche intermédiaire) Avec Cetol BL Hydratol Couche de finition Avec Cetol BL Hydratol
Rénovation sur des revêtements ne formant pas de film	Préparation du support Poncer, nettoyer minutieusement le support en bois et retirer les zones du bois fortement abîmées par les intempéries jusqu'à atteindre la substance saine du bois, appliquer sur les surfaces brutes une couche d'imprégnation avec Cetol BL Aktiva BP* ou Cetol Aktiva BP* Couche de fond Avec Cetol BL Hydratol (Couche intermédiaire) Avec Cetol BL Hydratol Couche de finition Avec Cetol BL Hydratol
Rénovation sur des revêtements formant un film	Préparation du support Éliminer en bonne et due forme l'ancien revêtement, nettoyer minutieusement le support en bois et appliquer une couche d'imprégnation avec Cetol BL Aktiva BP* ou Cetol Aktiva BP* Couche de fond Avec Cetol BL Hydratol (Couche intermédiaire) Avec Cetol BL Hydratol Couche de finition Avec Cetol BL Hydratol

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante

Aucune des informations contenues dans ce document et se référant à nos produits ne doit être considérée comme correspondant à l'état des produits. L'état, l'aptitude, la qualification, la fonctionnalité ainsi que l'usage prévu de nos produits sont définis exclusivement suivant des contrats de vente, sur la base des descriptions de produits. Sauf convention contraire par écrit, les divergences usuelles dans les différentes branches sont autorisées dans tous les cas. Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements et des supports décrits; ceux-ci doivent être considérés simplement comme des exemples possibles. En raison du grand nombre de supports et de la multiplicité des bâtiments, l'acheteur/utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant et de les appliquer conformément à l'état actuel de la technique. Par ailleurs, nos conditions générales de vente s'appliquent. Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.